



De la littérature de confiserie. La devinette humoristique : approches méthodiques

Jean-Charles Chabanne

► **To cite this version:**

Jean-Charles Chabanne. De la littérature de confiserie. La devinette humoristique : approches méthodiques. Recherches en linguistique étrangère, Annales littéraires de l'université de Besançon, Les Belles Lettres, Paris, 1987, Communication, compétence III, 1987 (12), pp.9-15. <hal-01120119>

HAL Id: hal-01120119

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01120119>

Submitted on 24 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RECHERCHES
EN LINGUISTIQUE
ETRANGERE

XII

C

C O M m u n i c a t i o n

M

p

é

t

e

n

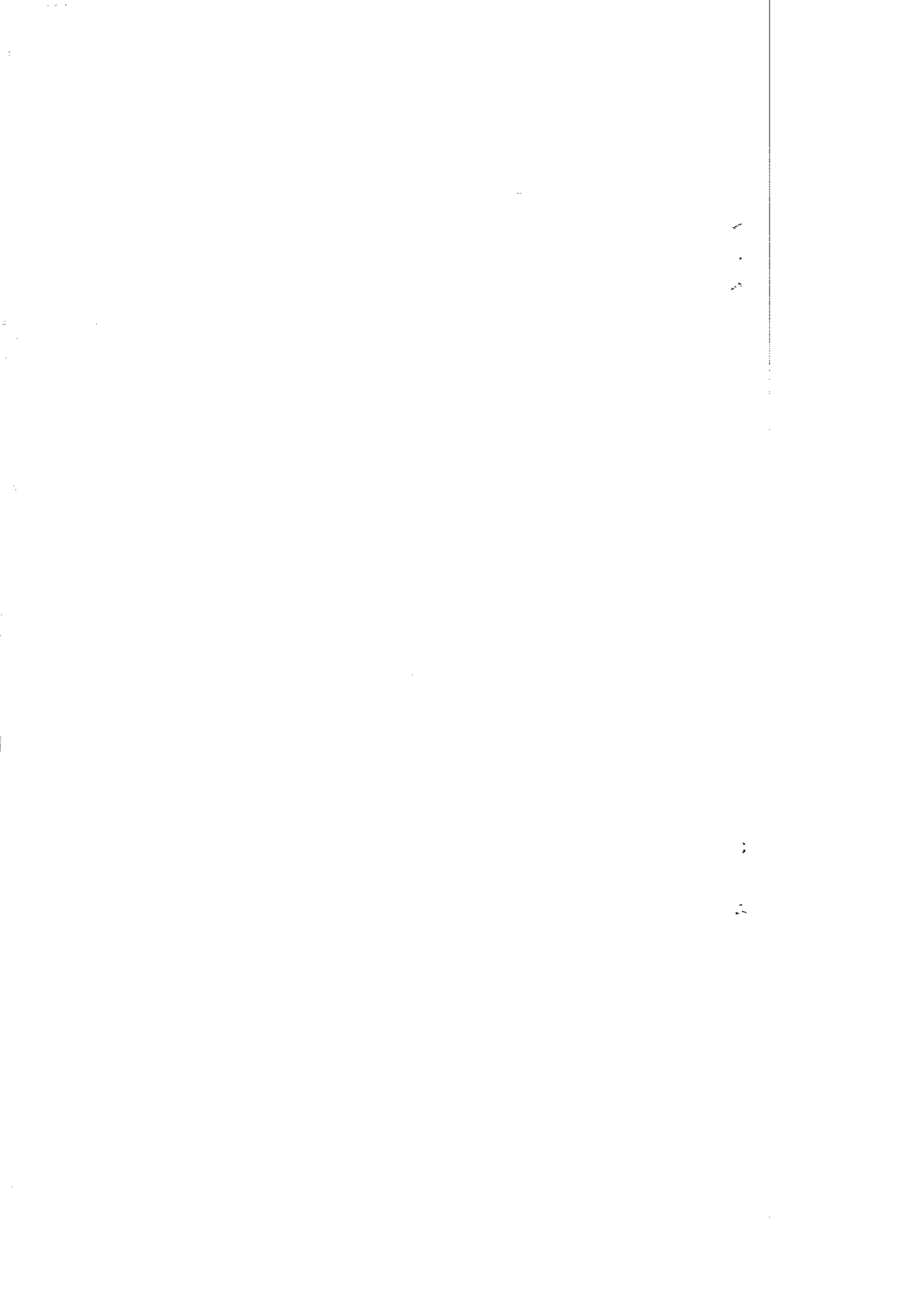
c

e

III

ANNALES LITTERAIRES DE L'UNIVERSITE DE BESANÇON

DIFFUSION LES BELLES LETTRES - PARIS



DE LA LITTÉRATURE DE CONFISERIE

La devinette humoristique : approches méthodiques

- Jean-Charles CHABANNE -

Comme contribution à l'étude méthodique de la communication humoristique, je vous propose quelques réflexions sur un corpus représentatif de la "littérature de confiserie", ces petits textes qu'on trouve sur les emballages de papillottes et de bonbons... Qu'est-ce qui fait la spécificité de ces énoncés et de leur usage ? Qu'est-ce qui fait leur réussite interlocutive, ce qu'on désigne précisément par leur "drôlerie" ? (1).

Je voudrais montrer rapidement que l'énonciation à visée humoristique ne mérite pas le peu de considération qu'on lui porte ordinairement. Car, pour réussir, pour *faire-rire*, elle exploite les règles et les automatismes d'un dispositif interlocutif complexe que l'habitude rend invisibles : à preuve ces textes, qui, malgré leur extrême concision, mobilisent tous les raffinements de la compétence linguistique et communicationnelle.

Prenons le premier exemple venu, parmi les plus simples, de ce qu'on appelle des "blagues" : la devinette humoristique :

QUESTION : Il devint scie. Qui est-ce ?

REPONSE : Léonard.

Cette question, on le voit bien, n'en est pas une, car elle n'appelle pas une réponse. Au contraire, "ça ne marche pas" si l'interlocuteur donne une réponse sérieuse, croyant la question sérieuse ; ou bien demande des éclaircissements... ; ou même répond "comme il faut", parce qu'il connaît la réponse ou parce qu'il a trop vite compris. La seule réaction de l'interlocuteur (auditeur ou lecteur) qui soit significative de la réussite du procès interlocutif ainsi conçu, c'est le sentiment d'amusement qu'il manifeste ou qu'il avoue.

Empruntant à la sémantique pragmatique son concept de "force illocutionnaire", on pourrait proposer d'opposer la force illocutionnaire d'une question - qui met l'allocutaire dans la nécessité de répondre ou de répliquer - et la force illocutionnaire de la plaisanterie, qui le met dans l'obligation (? !) de... rire.

Par ailleurs, il faut noter que la devinette humoristique ne se

réduit pas à une question, mais forme une unité structurelle, un dispositif en deux temps : question et réponse. En outre, les contraintes d'une réalisation orale réussie semblent tenir dans une gestion précise du temps et de l'attention de l'auditoire : l'annonce de la devinette, la qualité de son articulation, la pause qui sépare question et réponse, tout semble contrôlé par le locuteur. Ainsi, malgré l'apparente fantaisie langagière, on constate qu'il existe une régulation de ce jeu dialogal. Le type d'énoncé, l'attitude de l'allocutaire, le rôle que se donne le locuteur y sont *codés*.

On trouve la trace de ce codage dans la *motivation* du lien question-réponse. Ce lien n'est pas aléatoire, il ne suffit pas de dire n'importe quoi pour faire rire ; à ce compte, on est plus souvent insolent que spirituel. L'enchaînement humoristique manifeste une nécessité propre ; une logique, comme dans la conversation ordinaire, conduit d'un énoncé à l'autre par un réseau de présupposés et d'implicites. Mais ici cette logique est a-normale, c'est une para-logique. Son raisonnement est le suivant : *Léonard de Vinci* implique que "Léonard devint scie" ; l'identité phonématique neutralise les oppositions sémantiques complexes. Dans le jeu de mots, le son prime le sens, l'homophonie ou, moins parfaite, la paronomase, autorisent l'implication logique ou l'identité.

Or, cette logique n'est pas *instituée* en code linguistique ; elle n'est pas requise dans le cadre de la compétence ordinaire ; au contraire, elle en est une forme perverse, parasitaire. Cette paralogique est chaque fois à reconstruire, à réinventer ; elle ne préexiste pas à son usage. Cela explique le silence de l'interpelé : silence et étonnement nécessaires à la réussite du jeu. La para-logique ne s'impose qu'après coup, une fois la réponse donnée, comme une motivation *ad hoc*, qui tient du *bricolage*, de l'improvisation. Elle disparaît avec le problème qu'elle résoud.

C'est ce caractère improvisé, bricolé, de la paralogique qui explique le temps de latence nécessaire dans l'intervalle entre question et réponse. Temps de latence qui, s'il est comblé trop vite, fait échouer le dispositif.

En outre, il marque une autre contrainte de ce type d'interlocution : la connivence préalable des interlocuteurs. La suspension même provisoire de la logique usuelle et des règles pragmatiques du dialogue courant ne peut se réaliser sans une complicité acquise de l'allocutaire. Pour preuves, les causes d'échec d'une interpellation humoristique : refus de participer ("je ne suis pas là pour rigoler"), malentendu sur la nature de la question prise au sérieux, ("devint scie ? ci ? si ?...")

connaissance préalable de la réponse ("je la connais, elle est nulle"), identification trop rapide de la solution...

Par les situations d'échec nous pouvons ainsi repérer les critères de réussite. Il en est un autre, déterminant, qui semble contredire l'effet de "masquage" que nous venons de signaler : la drôlerie semble nécessiter une compréhension rapide de la motivation paralogique, dès que l'énoncé de la réponse humoristique permet de la reconstituer. Le moindre retard compromet la réussite : il faut qu'on "comprenne la plaisanterie", comme on dit. Si l'allocutaire réagit à la suite question-réponse par un simple "et alors ?", tout est à refaire, ou plutôt tout est raté, car une mise à plat détaillée du paralogisme en détruit l'efficacité spécifique.

Pour assurer cette compréhension et la résolution facile de ce "problème" logique, la paralogique mobilisée pour l'occasion doit donc présenter une forte cohérence, afin d'emporter l'adhésion de l'allocutaire dans le court délai où l'amusement est possible.

C'est pourquoi les opérations de segmentation et de reconstitution des chaînes phonétiques doivent être adaptées à la compétence de l'allocutaire, telle que l'évalue le locuteur ("image"). Cette compétence est étendue : linguistique, pour notre exemple, puisqu'il fallait reconnaître un passé simple (devint), et culturelle, pour le nom propre (Léonard de Vinci).

Mais tout autant qu'il se plie à cette cohérence paralogique, le lien question-réponse doit échapper à toute motivation logique - du moins à une motivation logique qui pourrait justifier aisément la réponse, sans que le recours paralogique soit nécessaire. La drôlerie du dispositif, son effet spécifique, semble proportionnel à cette "irrationnalité" de la réponse. Dans le micro-contexte formé par la question, la réponse de la devinette humoristique atteint un fort degré d'incohérence, selon les règles ordinaires. Cette incohérence, que les Anglo-saxons appellent "incongruité", peut être ainsi définie comme l'imprévisibilité d'un énoncé dans un contexte donné. Cette imprévisibilité est habituellement réduite par les règles d'anticipation qui permettent à l'allocutaire de se projeter en avant des énoncés déjà produits et se produisant pour préparer la réception des énoncés à venir.

La notion d'anticipation complique les modèles du procès de la communication, en ce sens qu'elle introduit une dimension temporelle ; elle apparaît cependant indispensable pour rendre compte de la déception que contrôle le dispositif humoristique. La réception des énoncés n'est pas une opération purement passive et "ultérieure" ; elle est précédée d'un calcul anticipatif qui évalue

les implications du contexte actuel. Ce calcul ne manque pas d'être partiellement codifié, tant aux niveaux d'articulation élémentaires (phonétique, syntaxe), qu'aux niveaux complexes (narration, conversation, raisonnement, argumentation, etc.). C'est en déjouant avec une plus ou moins grande virtuosité les calculs anticipatifs de l'allocutaire que le projet humoristique réussit, tout en lui fournissant la compensation d'une "indiscutable" paralogique.

Ainsi la réponse à une devinette humoristique doit satisfaire une double exigence contradictoire : d'un côté il lui faut présenter un degré optimal d'incongruité, de l'autre un degré optimal de motivation paralogique. Plus la réponse est tirée par les cheveux, et pourtant plus elle est "logique", et plus ce serait drôle...

* * *

La littérature de confiserie ne forme pas un genre simple. De la devinette élémentaire au sketch comportant décor et personnages, on dispose d'un corpus varié, de multiples genres de dispositifs fonctionnels. Prenons par exemple celui de la charade humoristique, qui n'est qu'une forme plus élaborée de la devinette :

Mon premier sert à éclairer ;
 Mon second sert à faire des gâteaux ;
 Mon tout est un empereur célèbre.
 (Lampe au néon, moule à tarte)

Parmi les données dont dispose l'allocutaire, figurent les règles de la charade : il s'agit, selon le modèle canonique, d'obtenir la solution par la concaténation de chaînes phonématiques, elles-mêmes identifiées à partir d'un élément de définition du signifié correspondant. Ce jeu verbal repose sur des contraintes strictes, qui rendent possible, normalement, la reconstitution complète du lexème recherché. En particulier, la concaténation doit fournir un syntagme aussi strictement homophone que possible à celui qui est cherché. Telle est la règle du jeu... Mais qu'est-ce qui fait que cette charade est "humoristique" ? Quelle transformation est-elle appliquée au modèle canonique pour produire l'effet spécifique de "drôlerie" ?

La formulation des définitions, dans l'exemple qui nous occupe, de même que le choix des lexèmes, ne paraît pas significatif. C'est seulement la liberté prise avec la loi d'homophonie qui semble en faire le caractère propre : la marge d'approximation qui est permise entre la chaîne concaténée et le signifiant visé est dépassée... Sur 15 phonèmes de part et d'autre,

seulement 8 sont identiques et correctement situés dans le segment, et deux sont permutés :

[l	ã	p	o	n	e	õ	m	u	l	a	t	a	R	t]
—																
[n	a	p	o	l	e	õ	b	o	n	a	p	a	R	t]

Cependant, les dispositifs efficaces, qui font de la plaisanterie un chef d'œuvre spirituel, ne sont jamais simples. Il faut ici en compléter la description. On peut décrire un effet complémentaire qui ne se limite pas à l'irrespect d'une loi phonétique. Dans la charade ordinaire, les valeurs lexicales des termes à concaténer sont neutralisées, dès lors qu'ils ont été "devinés". Et cela d'autant plus facilement qu'au moment de la résolution du problème, leur forme propre se "perd" dans la nouvelle chaîne concaténée. Les accents, les pauses, sont redistribués ; de même l'image graphique est modifiée. En termes de psychologie de la forme, il se produit une "restructuration" qui impose une perception *globale* de la forme-sens reconstituée. Les lexèmes intermédiaires s'intègrent dans la nouvelle forme et s'y confondent, perdant du même coup leur autonomie en tant que signe :

cf. "nappe-eau-Léon-bonne-appart" ...
 "Napoléon Bonaparte" ...

Or, dans notre exemple, la concaténation n'est pas "réussie" et pour cause ! Le segment reconstitué ne "cristallise" pas, ne "prend" pas, et il faut toute la bonne volonté de l'allocutaire pour accepter le lexème ainsi péniblement suggéré. La restructuration se produit incomplètement, comme si le segment concaténé "résistait" à la "métamorphose gestaltiste" (!?). En conséquence, les signifiés ne s'effacent pas, prenant même un certain relief de leur accouplement anormal. On pourrait dire, pour illustrer cette situation, que ce n'est pas à une statue de Napoléon que renvoie la concaténation ratée, mais à un collage surréaliste qui assemble délibérément des objets incongrus, de telle sorte que jamais ceux-ci ne perdent leur individualité.

On appelle *remotivation* (2) cet effet habituellement accidentel par lequel un segment phonématique quelconque, isolé ou non, est chargé d'une signification parasitaire dans son contexte : on a les exemples classiques des noms propres (Catin, Lebègue, etc.), ou les utilisations malicieuses d'un découpage ("l'époux de la reine, -poux de la reine...") ou d'une concaténation (cet exemple de Duchamp : LHOOQ, saluant une

Joconde à moustaches).

On voit comment les irrégularités délibérément produites dans cet exemple de charade humoristique produisent des effets sémantiques, incohérents, mais fonctionnels : l'objet drôle n'est pas un objet simple. Au contraire, c'est parfois une machinerie signifiante sophistiquée... quoique souvent les effets les plus hénauymes gardent la faveur des amateurs.

* * *

Pour conclure, je rattacherai ces remarques de détail au cadre général esquissé par mes collègues. Les énonciations humoristiques, non seulement en tant qu'énoncés offerts au scalpel, mais surtout en tant que situations dialogales concrètes, apparaissent comme des situations communicationnelles révélatrices. Le sens y prend une complexité inattendue, s'y développe en niveaux simultanés, et selon des règles étranges, perturbant celles de l'interlocution. Paradoxalement, les compétences communicationnelles ne s'y relâchent pas, au contraire, elles sont intensément mobilisées.

Les dispositifs de la drôlerie langagière apportent des problèmes nouveaux au sémiologue ; leur complexité le contraint à préciser certains de ses modèles de schématisation, ou à réviser certains de ses concepts descriptifs. En voici quelques exemples :

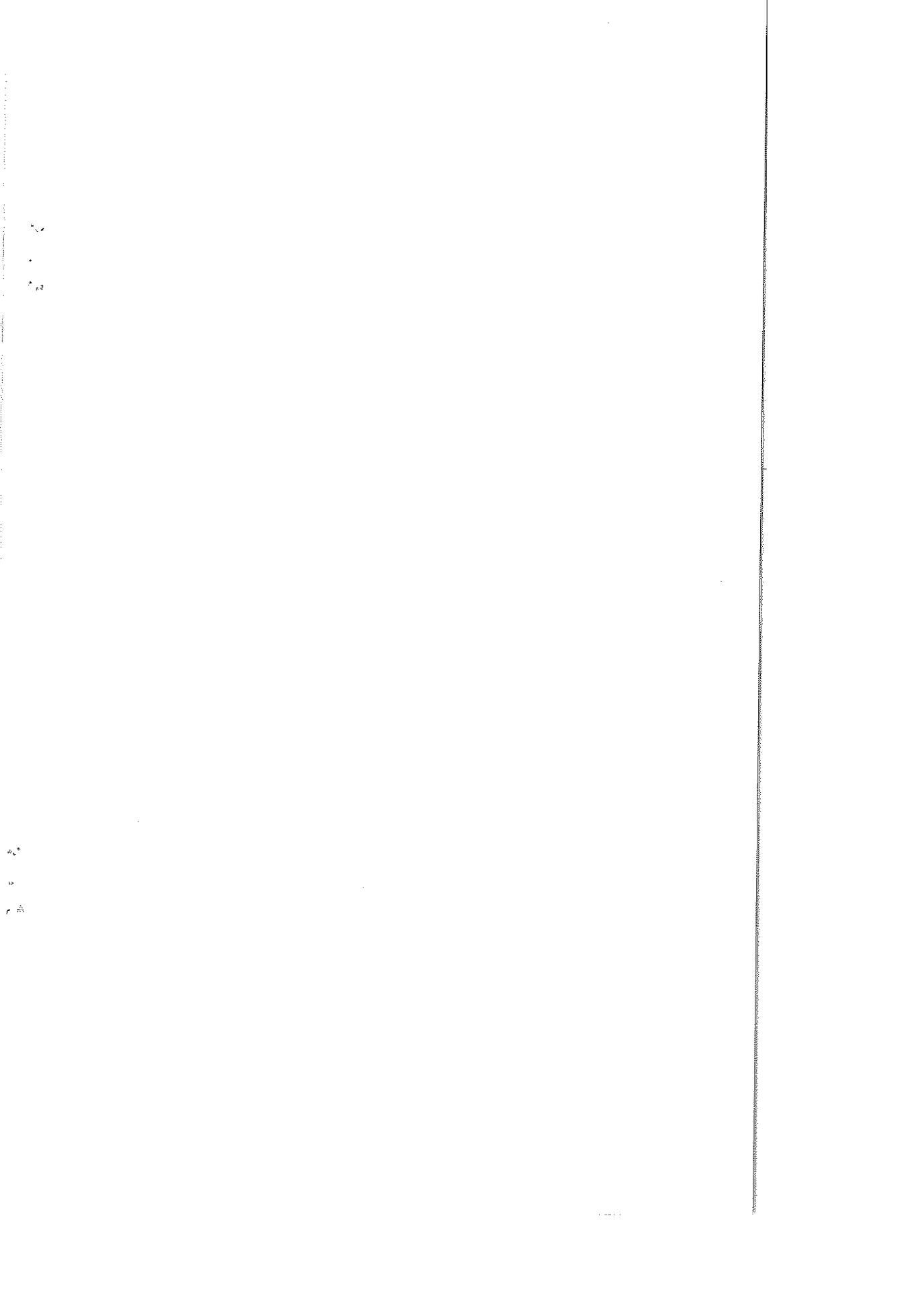
1. L'énoncé humoristique pourrait être un argument supplémentaire pour une critique du modèle dualiste du signe : on y éprouve concrètement la difficulté de persévérer dans l'abstraction d'un pur signifiant (et inversement, d'un signifié pur).
2. La drôlerie semble être de ces faits linguistiques qui exigent qu'on relie la linguistique de l'énoncé (comme produit) à une linguistique de l'énonciation (comme interrelation dialogale, et comme "hapax") ; on est amené à décrire la spécificité du dispositif verbal humoristique avec des notions comme celles de contexte, de présupposé, de loi de discours, de maxime conversationnelle, d'anticipation, etc.
3. Par extension, on pourrait aborder la description de la drôlerie dans le cadre d'une sémantique pragmatique qui s'attacherait à rendre compte de l'enchaînement des énoncés sur la base d'une définition du *faire-rire* comme "acte illocutoire".
4. Certaines définitions trop simples du "décodage" de l'énoncé à partir d'une compétence instituée en *code* ou en *langue*, sont mises en cause par la réalité concrète de l'interlocution humoristique, au cours de laquelle la *parole* n'est efficace qu'en

négligeant, ou qu'en "bricolant" les lois ordinaires du discours, en obligeant l'allocutaire à des spéculations acrobatiques, à des calculs du sens hors des règles. Au point qu'on pourrait dire, en terme quasi-chomskyens, que la performance y excéderait la compétence... substituant à une cybernétique du décodage les tâtonnements d'un bricolage.

7. Enfin, on peut mesurer dans le procès de communication humoristique la part déterminante des variantes sociales, l'intrication des opérations cognitives et des circulations d'affects, soit la place d'une sociologie des faits humoristiques et d'une psychologie. Or, la linguistique d'aujourd'hui déborde parfois ingénument hors de ses limites épistémologiques ; la drôlerie fait converger des champs disciplinaires et des démarches méthodologiques qui auraient tout naturellement à s'organiser et à confronter leurs résultats. Non pour s'y perdre, mais pour qu'autour d'un objet privilégié, elles affinent leurs méthodes propres (3).

NOTES

- 1- Quelques questions essentielles de la théorie générale du comique sont ici mises entre parenthèses (pour simplifier le propos et non parce qu'on y aurait répondu) :
- les oppositions lexicales entre humour, drôlerie, comique, etc. peuvent-elles être neutralisées, et pour dégager quelle unité sémantique ?
 - comment définir une énonciation humoristique ? On peut proposer qu'elle se définit par l'effet spécifique qu'elle vise à produire sur l'allocutaire, mais à son tour cet effet reste à définir...
 - Peut-on considérer comme une réaction linguistiquement pertinente les différents degrés du sourire et du rire ? Comment s'assurer que c'est bien telle ou telle spécificité du dispositif communicationnel qui produit tel et tel effet ? Avec telle intensité ? etc. etc.
- 2- Cf. DUPRIEZ, Bernard, *Gradus*, Paris : U.G.E. 1980, p. 393.
- 3- BIBLIOGRAPHIE : Il n'y a pas de bibliographie sur le sujet du comique qui ne commence par s'avouer incomplète... Toutes les époques, toutes les disciplines, tous les pays fournissent leur contribution. Ce qui complique encore le repérage dans cette masse de documentation, c'est que les remarques les plus fécondes sont souvent faites incidemment, en marge d'une réflexion qui n'annonce pas le "comique" (etc.) comme thème principal. D'où le peu d'utilité des bases de données... Je signalerai, comme guide de travail et pour commencer, la bibliographie de :
- VICTOROFF, David.- *Le Rire et le risible*.- Paris : P.U.F., 1953.
 - MAURON, Charles.- *Psychocritique du genre comique*.- Paris : Corti, 1964.
- qui restent deux travaux classiques en critique littéraire.
- Pour les recherches en psychologie, les plus récentes et les plus actives, voir la bibliographie de B. Lefort.



6. 2. 1.

6. 2. 1.

.....